

Ordre du Jour :

- Urbanisme
- Station des Clôts (délibération achat du terrain)
- Décision modificative budget communal (délibération)
- Motion sur transferts des dotations proposée par l'AMRF (délibération)
- Contrat d'Association Ecole privée (délibération de principe)
- Numérotation et dénomination des voies
- Demande d'emplacement stationnement taxi
- Divers

COMPTE RENDU
DUCONSEIL MUNICIPAL DU 24 octobre 2014

Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Alain MESBAH-SAVEL, Jérôme MONTAGNE, Baptiste LIVERSET, Françoise PONSONNET, Thibaut MAZET, Philippe LARNAUD, Bernard VICTOURON, Myriam JEAN, Bernard MAGNOULOUX, Jérémy SIRGUEY, Delphine ANDRÉ, Nadège FRACHISSE, Nathalie VILET.

Absents : Myriam JEAN (pouvoir à Nathalie VILET).

Urbanisme :

Déclarations préalables

GUICHARD Evelyne : construction d'un escalier (Deyras)

MOREL Odette : fermeture d'une terrasse (les Bbessons)

Station des Clôts (délibération achat du terrain)

Achat du terrain de 2,50 € le m² pour une surface de 1289 m² = 3222,50 €

0.50 € le m² pour le terrain et 2578 € pour les arbres situés sur le terrain

Les frais de géomètre s'élèvent à 688 € et les frais de notaire ne sont pas connus à ce jour

Coût actuel (sans frais de notaire) : 3910,5 €

POUR : 12

Abstentions : 2

Contre : 1

Des travaux de drainage du lit du ruisseau devront être réalisés

Décision modificative budget communal (délibération)

Adopté à l'unanimité

Motion sur transferts des dotations proposée par l'AMRF (délibération)

6 abstentions et 1 contre motion adoptée

Contrat d'Association Ecole privée (délibération de principe)

Rôle de l'OGEC: fonctionnement de l'école, gérer le personnel, fonctions pédagogiques, financement des sorties scolaires

Deux sources de financement :

- le forfait communal destiné au fonctionnement

- la participation des familles (scolarité) destiné à l'investissement : 14400 € (180 € par famille et par an)

L'association Vallon des pins, propriétaire des locaux, a en projet de gros travaux sur la maternelle, l'accessibilité aux handicapés, entre 300 000 euros et 500 000 euros mais souhaite que l'OGEC participe financièrement à la réalisation de ces travaux pour un montant relativement important, non fixé aujourd'hui,

Cette participation nécessite la réalisation d'un emprunt impossible à faire aujourd'hui compte tenu des bilans financiers de l'OGEC.

L'OGEC présente une demande revalorisation du forfait communal destiné au fonctionnement de l'école, cela permettrait d'affecter la participation des familles (frais de scolarité) au remboursement de l'emprunt à réaliser. Des conseillers municipaux demandent à voir les documents financiers de l'OGEC ;

La décision du montant de la participation communale est reportée au prochain conseil municipal.

Numérotation et dénomination des voies

Une présentation des panneaux émaillés est faite au conseil municipal. Montant approximatif du devis 12000 Euros et 2100 euros pour le géomètre

Toutes les voies auront un nom et toutes les maisons d'habitation un numéro.

Certain s'inquiète de la disparition des noms des lieu-dits rapidement.

Une Zone 30 est en prévision sur toute la traversée du village

Pour le projet : 12 voix

Contre : 1 voix

Abstentions : 2 voix

Demande d'emplacement stationnement taxi

Demande de stationnement de taxi à St Victor : approuvé à l'unanimité

Divers

Couverture Internet zone grise ;

Projet de pétition et nécessité de répertorier les zones grises de la commune.

Répertorier les zones grises sur la commune.

les brigades vertes ont fait les joints du mur du jardin du bâtiment de Deyras.

État des lieux dégâts d'orages : la Rivoire, le Bruc, Deyras.

Intercommunalité : la revalorisation du montant du transfert de charges de la voirie est à l'étude, un bilan des dépenses des trois dernières années sera fait.

Cérémonies du 11 novembre :

11 novembre : 10 h 15 deyras

11 h devant l'école

11 h 30 verre de l'amitié

Messe le 16 novembre

Une exposition sur la guerre 14-18 aura lieu à la maison de la mémoire

Conseil municipal jeunes

Une première Livraison de bouchons à Davézieux est programmée et le conseil municipal jeunes va reprendre ses fonctions

Agenda :

21 novembre réunion du conseil municipal

31 octobre calendrier des fêtes